



Valoriser techniquement et commercialement les terroirs viticoles

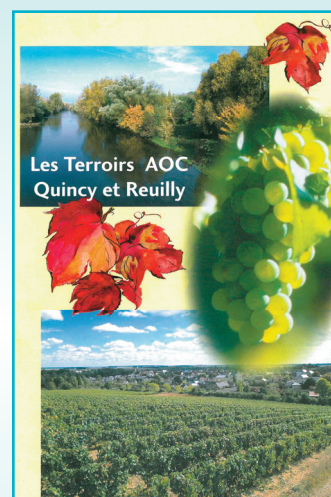
L'expérience des appellations viticoles de Quincy et Reuilly

Mieux connaître le terroir pour améliorer la typicité des vins

Dans une perspective de développement d'une viticulture durable, adaptée à son milieu naturel, respectueuse de l'environnement et productrice de vins de qualité, la connaissance du rôle des facteurs environnementaux sur le fonctionnement de la vigne, sur la qualité des raisins et sur la typicité du vin est incontournable. De même, l'étude des pratiques agro viticoles adoptées par les vigneronnes intervient dans le fonctionnement de la vigne en modifiant certaines relations du système sol plantes climat. L'interaction entre ces facteurs environnementaux, le matériel végétal et les pratiques agro viticoles constitue la base du concept terroir et en détermine des potentialités viticoles du milieu, influençant le viticulteur dans ses choix et ses pratiques agronomiques et œnologiques.

Appréhender l'effet terroir s'est ainsi imposé à l'échelle du vignoble de Quincy et Reuilly comme un outil original de promotion à caractériser au travers d'un cycle d'étude et d'expérimentation sur des Unités de Terroir de Base (UTB).

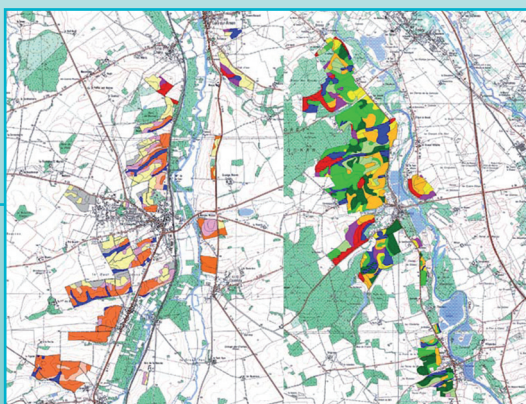
Cette problématique commune aux deux vignobles, a développé des habitudes de collaboration entre les viticulteurs de Quincy et Reuilly, au sein d'une structure associative, l'Association de Développement des Vignobles de Quincy et Reuilly (ADVQR), fédérant les intérêts de développement commun, depuis quelques années. Une occasion renforcée de retrouver un champ d'action commun aux deux vignobles, historiquement et culturellement proches, comme de part les hommes qui les animent souvent impliqués et producteurs sur les deux appellations.



Cartographier pour caractériser les unités de terroirs viticoles

L'ADVQR s'est lancée durant les années 2000 dans cette démarche de connaissance des terroirs, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cher, animatrice de l'opération, la SICAVAC et la Cellule Terroirs Viticoles d'Angers.

Une première campagne d'investigation terrain a permis d'établir les principales caractéristiques du sol (texture, profondeur, piérosité...) et du sous sol (nature de la roche mère, dureté...), ainsi que des descriptions paysagères aboutissant à la définition des UTB. Des ouvertures de fosses pédologiques sous vigne, ont été réalisées pour compléter le tableau des données d'analyses, durant lesquelles des profils racinaires ont été pratiqués et des échantillons de sols prélevés pour analyses physico-chimiques. Parallèlement, une enquête détaillée des pratiques agro viticoles et œnologiques, auprès de chaque viticulteur, a été conduite.



Le croisement des données issues de la cartographie des terroirs avec les réponses aux enquêtes permet de caractériser le fonctionnement de chaque unité terroir selon la vision des viticulteurs. Leur savoir faire empirique vient renforcer l'expertise de terrain. Ainsi, deux atlas cartographiques produits par la Chambre d'agriculture du Cher et de l'Indre ont vu le jour, suite au traitement de l'ensemble des données sous Système d'Information Géographique. Des cartes thématiques relatives aux variables environnementales observées (unités de terroirs, texture de sols, profondeur de sol, drainage naturel...), mais aussi des cartes représentant les potentialités viticoles (réserve en eau, vigueur, périodicité...) comme les contraintes agronomiques (contraintes hydriques, contraintes à l'enracinement, aléas pérosifs...), sont éditées.

Une dynamique de promotion et d'indentification de l'effet terroir

Avec les années 2010, est entreprise une nouvelle phase de l'étude terroir consistant à affiner le travail initié, par comparaison et confrontation des données géologiques, pédologiques et paysagères avec la réponse de la vigne et du vin. Ceci, sous la houlette de l'ADVQR, en partenariat avec le groupe des Chambres d'agriculture et l'Institut Français du Vin de Tours. Il s'agit d'une part d'un volet d'étude et d'expérimentation sur plusieurs campagnes, des UTB les plus représentatives conduisant à des suivis techniques à la parcelle, des contrôles de maturation ainsi que des minis vinifications avec dégustation et publication. D'autre part, un travail spécifique de valorisation technique et commerciale de l'étude auprès des viticulteurs est présenté à l'échelle des appellations (support multimédia, pastille vidéo de promotion individuelle ou collective à destination de réseaux sociaux, via une utilisation flashcode par exemple...). Ces outils marketing pouvant accompagner notamment une dégustation, présente l'avantage d'offrir des vues en trois dimensions interactives de l'appellation qui permettent de survoler le vignoble, visualiser le relief de son parcellaire...

Plus concrètement, la Chambre d'agriculture du Cher anime l'opération et le comité de pilotage de l'action avec le concours technique de la Chambre d'agriculture du Loir et Cher sur les compétences viticoles et marketing et le concours financier du Pays de Vierzon au travers de deux programmes d'accompagnement financiers (Contrat de Pays de Vierzon contractualisé avec la Région Centre et L.E.A.D.E.R.).



Vers de nouvelles façons de travailler pour les viticulteurs

Les travaux conduits, au fil du programme de l'étude terroir, signent, de nouvelles possibilités de gestion et de fonctionnement à l'échelle du vignoble.



La cartographie géopédologique fine comme la prise en compte du méso climat a abouti à la spatialisation des différentes potentialités et contraintes viticoles du vignoble à l'échelle parcellaire.

La caractérisation du fonctionnement de la vigne sur chacune des UTB permet d'adapter aujourd'hui des pratiques porte greffe, entretien du sol, à ces potentialités viticoles au moyen de fiches conseils produites par UTB.

Force est de constater que l'étude représente un outil de valorisation, solide et scientifique, sur lequel il est aisé de communiquer de façon objective, concernant la diversité des terroirs du vignoble et sur leurs potentialités.

En outre, la démarche d'étude terroir constitue un outil de préservation et de gestion du patrimoine viticole, face aux opérations d'aménagement foncier comme aux nécessités de renouvellement du vignoble.

Enfin, l'animation d'une action de cette nature sur plusieurs années entretient les habitudes de coopération collective entre les vigneron. Elle propose un socle de synergies constamment renouvelées, facilitant l'émergence de nouveaux projets locaux au sein de la structure fédératrice des deux vignobles, l'ADVQR.

Pour en savoir plus :

Chambre d'agriculture du Cher
2701, route d'Orléans - BP10 - 18320 Saint-Doulchard

Tél. : 02 48 23 04 00

accueil@cher.chambagri.fr - www.cher.chambagri.fr



Et dans les autres départements :

Retrouvez les coordonnées de votre Chambre d'agriculture sur www.centre.chambagri.fr



Document réalisé par les Chambre d'agriculture de la Région Centre dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole 2009 - 2013 avec le concours financier du Cas Dar.